

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique
se tiendra le :

MARDI 11 FÉVRIER

à la Maison de la Citoyenneté

Elle sera précédée, à partir de
20h30, des questions orales des
Morsantois

Morsang sur Orge Flash info

Bi-mensuel d'informations municipales

N° 531 • 07 février 2014

Dans ce numéro :

QUAND L'ENFANT PARAÎT.....(P2)

Des dispositifs Ville-Conseil
général-CAF pour accompagner
les parents.

AVEC LA CAISSE DES ÉCOLES.....(P2)

Un après-midi musical le 8 février
à partir de 15h, salle Neruda.

VOTE PAR PROCURATION.....(P3)

Une démarche à faire sans tarder
si vous devez être absent lors des
prochaines élections.

TRAMPOLINE.....(P4)

Quatre jeunes filles de l'Étoile
gymnique aux championnats de
France par équipe.

ET AUSSI...

Recensement jusqu'au 22 février (P2)

Sortie retraités : Cartier pour
rêver (P4)

Concert découverte : musique des
Andes, vendredi 7 février (P4)

8-9 février : deux journées consacrées à la chanson



**Le week-end chanson revient
dans les salons du Château
les 8 et 9 février.**

**Avec toujours la volonté
municipale de mettre à
l'honneur un genre musical
populaire.**

Le week-end chanson met
en avant des interprètes,
souvent auteurs composi-
teurs, et leurs créations aussi
diverses que talentueuses.
« Ils sont nombreux depuis
2004, ces jeunes talents pas-
sés par Morsang et aujourd'hui
devenus des artistes confirmés
et reconnus » constate, non
sans fierté, Grazzia Ditsch,
chargée de communication au
service Culturel de la Ville.
C'est vrai ! On en a vu défilé du
beau monde au fil des saisons
dans les salons du Château. Et
dans un registre riche de diver-
sité trop souvent ignoré par
l'industrie du disque. En 2005,
ce fut Yves Jamait, Señor
Holmes et la musique cari-

béenne, Marie Cherrier en
2008 et autre Karimouche en
2012...

Pas étonnant alors que cet évé-
nement soit très attendu par
les Morsantois, et pas seule-
ment eux : « on accueille aussi
du public venu des communes
voisines, explique Grazzia,
c'est l'effet bouche à oreille. »
« Ils sont vraiment enthousiastes
et il y a une super
ambiance. Souvent ils nous
demandent où se produisent
les artistes afin de pouvoir les
entendre à nouveau... »

Ce qui fait le succès de ce
week-end, c'est aussi la place
faite au jeune public. « Sur ces
deux journées, on privilégie
toujours le dimanche pour
offrir un concert aux plus
jeunes », souligne Grazzia.
Petits et grands sont d'ailleurs
très enjoués.

Et cette année, le 8 février à
20h30, "Les Fouteurs de joie"
seront les premiers à occuper
les salons du Château en pro-
posant des chansons tendres et

festives. Guitare manouche,
ukulélé, accordéon, banjo et
autre clarinette seront de la
partie. À travers leur spectacle,
ces cinq garçons dans le vent
ironiseront sur les patrons, le
mal de cerveau, l'égocentrisme
et les robes Chanel... Corps
souples et verbe haut, ces
hommes d'un soir invitent à
voyager sur place et à secouer
la planète des tristes.

Le dimanche 9 février, le spec-
tacle se poursuivra mais cette
fois en direction des plus
jeunes avec « Zik Boum » où
les comptines de l'enfant pas-
sent à la moulinette d'un trio
bourré d'énergie et d'imagina-
tion. Batterie, guitares élec-
triques, du rock du vrai, de la
bossa nova, du rap, du groove.
Ça va swinguer ! De quoi faire
se trémousser nos petits chéru-
bins et leurs parents aussi.

**Réservation obligatoire jusqu'au
vendredi 7 février par téléphone au
01 69 72 20 30 ou par courriel sur
le site de la ville www.morsang.fr
Tarifs 7€ et 5€.**

**Inscriptions
samedi 8 février
de 14h à 19h
salle Mandela.
Voir page 3**



Bien s'organiser avant l'arrivée de bébé



L'arrivée de bébé : beaucoup de questions, mais des réponses adaptées pour les parents.

Depuis des années, la Ville et ses partenaires maintiennent une politique active pour l'accueil des jeunes enfants. Jeudi 23 janvier, comme plusieurs fois dans l'année, la CAF de l'Essonne a invité jeunes et futurs parents à s'informer et à préparer l'arrivée de leurs enfants. Pour les accompagner, plusieurs dispositifs sont mis en place. Présentation.

Afin de veiller à l'accueil et au développement des plus petits, la ville de Morsang dispose de deux crèches collectives (60 berceaux), une crèche familiale (100 berceaux) et deux haltes-garderies (40 places en accueil occasionnel). Autant de lieux d'éveil où les différentes équipes mettent tout en œuvre pour assurer le bien-être et le confort des moins de 3 ans. Les inscriptions à la crèche doivent s'effectuer dès le 5^e mois (+ 1 jour) de grossesse, en mairie (service Régie) ou à l'accueil de la crèche familiale (Maison de l'Enfance, près de la Poste). Plusieurs pièces sont à fournir, n'hésitez pas à contacter les services pour plus de renseignements. Attention : l'inscription doit être confirmée chaque mois, par courriel à : petite.enfance@ville-morsang.fr. Chaque printemps, une commission d'attribution ouverte aux (futurs) parents se réunit afin d'anticiper la nouvelle année sco-

laire dans les structures municipales.

RAM : informations et conseils

Le Relais Assistantes Maternelles, aussi situé à la Maison de l'Enfance, met en relation les parents en quête d'un mode de garde et les assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s libres (agrément validé par le Conseil général de l'Essonne). Trois agréments sont possibles : à la journée (de 6h à 20h30 au maximum), à horaires particuliers et hors temps scolaires. À Morsang, 178 assistant-e-s maternel-le-s accueillent jusqu'à 480 enfants (liste disponible au RAM). L'animatrice du Relais intervient pour informer familles et assistants maternels de leurs droits et obligations d'employeurs et d'employés. Il suffit donc de la contacter l'après-midi (tél. : 01 69 46 51 95) pour tout renseignement ou fixer un rendez-vous. Notez aussi que le Relais est un lieu où les assistants maternels agréés peuvent se retrouver pour des animations et des rencontres collectives.

PMI : un accompagnement

Ouvert à tou(te)s, le Centre de Protection Maternelle et Infantile (situé avenue de l'Épargne) permet aux familles de trouver des réponses, des conseils adaptés à leurs besoins, un accompagnement pour découvrir les capacités relationnelles de leur enfant. Géré par le Conseil général, il est aussi un lieu gratuit pour faire peser leur

bébé ou pour des conseils de puériculture (suivi de croissance staturo-pondérale, du développement psychomoteur, explications et suivi du régime alimentaire, calendrier de vaccinations...).

L'équipe se compose de médecins spécialisés, de puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture et d'une psychologue. Rens. : 01 69 46 09 58.

Prestations : soyez à la Paje !

Pour tout enfant accueilli chez des assistants maternels libres, vous pouvez bénéficier de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant). Il existe alors quatre types d'aides :

- **La prime à la naissance** : au cours du 7^e mois de grossesse et si vos ressources 2012 ne dépassent pas un certain plafond (ex : 46 888 € pour un couple avec deux salaires), vous recevrez 923,08 € par enfant à naître.

- **L'allocation de base** : basée sur le même tableau des ressources 2012. Pour tout enfant de moins de 3 ans : 184,62 € par mois.

- **Le complément de libre choix d'activité** : dès l'arrivée de bébé(s), il peut vous être attribué si un parent cesse ou réduit son activité professionnelle pour élever son enfant. Par exemple, pour un premier enfant, si vous justifiez d'au moins 8 trimestres de cotisations vieillesse dans les deux dernières années (4 ans pour un 2^e enfant, 5 ans dès le 3^e), vous percevrez soit 144,77 € (pour une durée de travail entre 50 et 80 %), soit 250,95 € (mi-temps ou moins), soit 388,19 € (cessation totale) par mois ; rajoutez 184,62 € si vous ne percevez pas l'allocation de base.

- **Le complément de libre choix du mode de garde** : il comprend une prise en charge partielle de la rémunération du salarié qui assure la garde de vos enfants. Son montant varie selon le nombre d'enfants et vos ressources : entre 173,33 € et 458,18 € jusqu'à ses 3 ans.

Renseignements : www.caf.fr/

EN BREF

■ Pré-inscription à l'école maternelle

Pour rappel, les enfants nés en 2011 peuvent se pré-inscrire pour la rentrée de septembre 2014. Pour cela, il suffit de se présenter au service Scolaire (mairie), muni d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Et si votre enfant fréquente les structures périscolaires (restauration scolaire, Escapade, Centre de loisirs...), munissez-vous également de votre avis d'imposition 2013 (original et copie), d'un relevé de vos prestations CAF (original pour le service) afin de calculer votre quotient familial auprès du service Régie. Pour tout renseignement, contactez M. Meyer (service Scolaire) au 01 69 25 39 05.

■ Après-midi musicale et dansante

La Caisse de solidarité des écoles vous propose un formidable voyage musical, **samedi 8 février** à 15h à la salle Pablo-Neruda, avec Les Globe-Trotters. Ce groupe vous fera découvrir plusieurs régions du monde avec ses chansons enfantines ou populaires, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents. Prêts à chanter et à danser ? Suivez-les dans cette aventure pleine d'enthousiasme, de surprises et d'interactivité. Si vous le désirez, vous pourrez également goûter (crêpes party). Entrée : 2,50 €. Boisson : 0,50 €. Crêpes : 0,50 € les 2.

■ Scène ouverte

« Bœuf musical » avec le service Jeunesse (SMJ), le service Culture et le Théâtre de l'Arlequin, **vendredi 14 février** dès 20h, au Théâtre (rue Jean-Raynal). Entrée libre, restauration sur place.

■ Listes électorales : bientôt majeur ?

Vous êtes nés entre le 1^{er} et le 22 mars 1996 ? Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales et ainsi de voter pour les élections municipales le 23 mars prochain. Renseignez-vous sans tarder auprès du service population en mairie, tél : 01 69 25 39 02. Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Sortie retraités

Cartier. Ses bijoux, ses montres. Sa réputation, son savoir-faire. Cet hiver, le Grand Palais (Paris) abrite dans ses murs l'exposition "Cartier : le style et l'histoire". Les retraités de la ville sont invités à la découvrir le **jeudi 13 février**. Prix (transport et exposition) : 24 €. Rens. : 01 69 25 39 04.

■ Handi-Citoyen : permanences

Changements de dates : prochains rendez-vous de l'Espace Handi-Citoyen les **jeudis 13 et 27 février**, de 17h à 19h à la Maison de la Citoyenneté (62 avenue Cassin).

■ Recensement 2014 : jusqu'au 22 février

Pour la 11^e année, un recensement partiel de la population concernera 8 % des familles résidant à Morsang. Elles recevront la visite d'un agent recenseur d'ici le samedi 22 février, munie d'une carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire. Les foyers concernés, informés par courrier de l'INSEE au préalable, ont jusqu'au samedi midi pour retourner leurs questionnaires à l'agent recenseur ou directement à la Mairie auprès de la coordonnatrice INSEE (contact : 01 69 25 39 00 poste 224). Réponses obligatoires et confidentielles.

■ Travaux

À partir du 17 février, et ce, pendant une durée de 21 jours, des travaux sur le réseau ERDF se dérouleront au 69, rue Jean-Raynal où la circulation se fera sur une demi-chaussée. Du 17 au 21 février inclus, des travaux de réfection de la chaussée se dérouleront rue de la Paix qui sera totalement fermée à la circulation.

■ Bien vieillir en Essonne

Le Conseil général a ouvert un site internet dédié aux personnes âgées et à leur entourage. Sur www.bienvieillir.essonne.fr, vous trouverez une foule d'informations relatives à la vie quotidienne, le vieillissement et la dépendance, en termes de logements, aides financières, établissements d'hébergement.

Modes de garde : fiche pratique

Certaines crèches reçoivent un financement direct de la CAF ; c'est le cas pour celles de Morsang. Dans ce cas, vous bénéficiez d'un tarif adapté. Il est toujours calculé selon le « quotient CAF ». Il est rappelé tout l'intérêt de se rendre au service Régie de la mairie, afin de calculer votre quotient familial.

Par ailleurs, en cas d'emploi direct d'un(e) assistant(e) maternel(le) (AM) agréé(e), vous devez : rédiger une lettre d'engagement puis un contrat de travail (modèles sur : www.pajemploi.urssaf.fr), vérifier la validité de l'agrément de l'assistant maternel (à défaut, pas d'aides de la CAF), faire vous-même la demande de complément de libre choix de mode de garde auprès de la CAF, et enfin déclarer chaque mois la rémunération de votre salarié sur le site de Pajemploi.

Pour rappel, pour tout enfant de moins de 6 ans gardé en crèche, halte-garderie ou chez une AM agréée, vous bénéficiez d'un crédit d'impôts de 50 % des montants dépensés dans la limite de 2 300 € par enfant. ■

Des vacances pleines d'entrain

Les inscriptions pour les activités Oxyjeune Hiver se dérouleront le samedi 8 février à partir de 14h à la salle Mandela. Le SMJ propose de nombreuses animations en direction des jeunes Morsaintois de 11 à 17 ans. Petit aperçu !

Le Tria Cité de l'été 2014 est déjà au menu de ces vacances. Rappelons qu'il s'agit de constituer des équipes de 3 et d'affronter - amicalement s'entend - les équipes des villes voisines en course à pied, vélo et natation. Pour préparer ce Tria Cité, une journée d'entraînement le mardi 18 février, et des cours de natation les 17, 20, 24 et 27 février sont d'ores et déjà prévus à Sainte-Geneviève-des-Bois. Bonne ambiance garantie ! Autre animation, du lundi 17 au samedi 22 février et du lundi 24 au samedi 1^{er} mars, un tournoi de Wii se déroulera salle Mandela où plusieurs jeux seront à la disposition des jeunes. Des animations artistiques et culturelles seront également proposées. Par exemple, un atelier de Deejing qui se déroulera au studio de répétition du Tremplin au Château, les mardi 18, mercredi 19 et vendredi 21 février (11/17ans). Tous les aspects techniques seront abordés : calage tempo, réalisation d'un mix CD... Si vous souhaitez vous défouler, un atelier step sera par ailleurs organisé salle

Mandela, le lundi 17 et le jeudi 20 février (11/17 ans). Entre ces deux séances sportives, les jeunes pourront participer, le mercredi 19 février, à l'atelier « un goûter presque parfait » qui sera suivi d'une projection de film. De nombreuses sorties sont programmées pour les différentes tranches d'âge. Les 11/17 ans pourront découvrir "Les danseurs fantastiques" au Théâtre le Temple à Paris, le samedi 15 février mais aussi l'exposition Star Wars, le 18 février, sans oublier Disneyland le 27. Destination Laser Game et Bowling, le 21 février pour les 11/14 ans, et une sortie à la Cité des Sciences le 25 coorganisée par les cyber-espaces de Ste.-Geneviève-des-Bois et de Morsang. Au programme de cette journée : expositions permanentes, Planétarium et jeux vidéo. Bref, il y en aura pour tous les goûts.



Rappel important

La participation aux activités Oxyjeune est soumise à la possession de la carte d'adhérent disponible au prix de 1 € auprès du SMJ. De nombreuses activités sont gratuites. Les tarifs des activités payantes sont établis suivant le quotient familial, à faire calculer au service Régie de la Mairie. Le dépliant du programme est disponible auprès du SMJ et dans les services municipaux. Il peut aussi être consulté sur www.morsang.fr ou sur le blog : jeunes.morsang.over-blog.com ■

EXPRESSIONS DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mise au point de la majorité municipale

Durant 13 ans, votre journal municipal *Flash Info*, au rythme d'une parution par trimestre, a publié les tribunes des groupes politiques constitués au sein du Conseil Municipal. Durant 13 ans chaque groupe a pu s'exprimer à loisir. Durant 13 ans personne n'y avait trouvé à redire. Mais à quelques semaines des élections municipales l'opposition UMP a choisi de créer et de monter en épingle une bien inutile polémique. Se considérant lésée elle a obtenu la faculté de s'exprimer à chaque parution du *Flash Info*. En conséquence de quoi tous les autres groupes de la majorité municipale... aussi. Tous les quinze jours ce serait donc un total de 7600 signes qui seraient dédiés aux expressions politiques ! Ce serait, de fait, bien plus que la plupart des autres rubriques retraçant les informations de notre vie municipale et locale. Cela impliquerait

aussi de systématiser les Flash de 6 ou 8 pages engendrant un surcoût ! Il n'en est pas question. A juste titre, vous ne comprendriez pas que vos impôts servent à une telle utilisation. Et vous êtes à même de le constater : le bulletin municipal de Morsang, à l'inverse de la quasi totalité des autres villes, ne contient pas d'éditorial du Maire. Dès lors, et ce jusqu'au renouvellement municipal, qui aura à adopter un nouveau règlement intérieur, vous retrouverez tous les quinze jours dans le *Flash Info*, outre la tribune des élus UMP, soit une expression du Maire, soit celle de la majorité municipale. Ainsi les espaces consacrés à l'information des Morsaintois seront, sinon totalement préservés, du moins le moins pénalisés possible. Et surtout, cette solution évitera de nouvelles dépenses. ■

Opposition municipale

Morsang-sur-Orge condamnée pour non-respect de la liberté fondamentale d'expression.

Alors que l'actuelle majorité municipale ne cesse de se vanter d'être le symbole du respect de la démocratie, le tribunal administratif de Versailles vient de la condamner pour « non-respect du droit d'expression de l'opposition ».

Rappel des faits : la loi impose (article L2121-27-1 du Code général des collectivités locales) que l'opposition ait un droit d'expression « dans chaque publication d'information générale de la commune ». A Morsang, la municipalité s'exonère depuis toujours de cette obligation. Nous avons toujours contesté cette interprétation : courriers au Préfet, intervention en Conseil municipal. Chaque fois, même fin de non-recevoir de la part de la mairie : cela coûterait trop cher ! A Morsang, la liberté d'expression a un prix quand on ne partage pas les idées de Mme le Maire !

En mai dernier, lors de notre dernière tribune, ultime mépris : le groupe socialiste nous a répondu dans le cadre de sa tribune à notre propre tribune.

Là c'était trop ! Non seulement notre expression était restreinte mais en plus elle était contrôlée par les autres groupes ! Nous avons donc saisi le Préfet qui nous a encore donné raison et a enjoint Mme le Maire de nous donner un droit de parole. Aucune réaction. A notre demande de nous donner ce droit d'expression et à notre « menace » de saisir le juge, elle nous a alors répondu d'un ton méprisant « *Déférez Madame, Déférez* ».

C'est donc ce que nous avons fait ! Et victoire – le Tribunal administratif nous a donné raison ! Article 2 : « *Injonction est faite au maire de Morsang-sur-Orge de réserver à compter de la prochaine parution du Flash Info (...) un espace de libre expression (...) aux élus d'opposition* ». Morsang s'était fait connaître le 27 octobre 1995 par l'arrêt dit du « Lancer de nains » (suite à une interdiction de ce jeu inhumain par l'ancien Maire Mme Rodriguez) et avait ainsi marqué des générations de juristes sur le respect de la Dignité humaine.

Morsang va désormais se faire connaître par le jugement du TA de Versailles du 20 janvier 2014 par le principe de l'Indignité démocratique. Quelle dégradation et quelle misère ! ■

→ L'ACTUALITÉ EN PHOTOS



Les mercredis 22 et 29 janvier, avaient lieu les derniers banquets des Aînés. Entourée de nombreux élus municipaux, Marjolaine Rauze, Maire, est venue les saluer avant de laisser place au repas et à la fête. Samedi 1^{er} février, le gymnase Éverbecq accueillait des rencontres de handball en fauteuil : valides ou pas, ils étaient nombreux à s'essayer à ce sport « pour tou(te)s ». Le 2 février, s'est clôturée la 8^e édition du festival « Mots divers » : clown, théâtre, chant et autres spectacles se sont invités chez les Morsaintoi(se)s et dans divers lieux de la ville (ici, le conte musical *Tuktu* au local de la Guérinière). Enfin, en février, les travaux de voirie de l'avenue Cassin se poursuivent : les riverains pourront bientôt profiter d'une avenue flambant neuve : chaussée, trottoirs et stationnement.

Vote par procuration

Les 23 et 30 mars 2014, auront lieu les élections municipales. Dans le cas où vous ne seriez pas disponible, vous pouvez faire établir une procuration afin de permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de voter à votre place. Cette procuration est à établir au commissariat de police de Juvisy (Place du Maréchal-Leclerc) ou au tribunal d'Instance de Juvisy (27 rue Victor-Hugo). Les électeurs peuvent également pré-remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel, en utilisant un formulaire Cerfa. Cette mesure peut permettre de réduire votre temps d'attente et simplifier votre démarche mais attention, elle ne vous dispense nullement de vous présenter au commissariat ou au tribunal d'Instance. Le formulaire peut être téléchargé sur le site service-public.fr, plus d'informations sur www.morsang.fr rubrique service publique local.

ÉTAT CIVIL du 20/01 au 31/01/2014

Seuls sont publiés dans cette rubrique les actes d'État-Civil des personnes pour lesquelles elles-mêmes ou leur famille nous auront expressément autorisés à le faire. Renseignements : service État-Civil, tél. : 01 69 25 39 02.

NAISSANCES (hors commune) :

Évry (91) : Héloïse PETIT. Orsay (91) : Elijah BOLPAIRE. Saint-Maurice (94) : Ndeje FAYE. Longjumeau (91) : Leana BRUNO. Corbeil-Essonnes (91) : Romane RUIZ.

DÉCÈS (hors commune) :

Lucien POUILLEUX.

Quatre filles qui montent, qui montent !

Non contentes d'avoir déjà brillé sur le plan local, Loona, Sarah, Romane et Cyrielle se sont illustrées sur la scène nationale. Les quatre trampolinistes de l'EGMV ont en effet participé aux championnats de France, à Lons-le-Saunier, fin novembre dernier. Et ont bien frôlé l'exploit. Rencontre.



Une compétition intense. Les trampolinistes de l'EGMV en redemandent.

Elles s'appellent Loona (17 ans), Sarah (12 ans), Romane (19 ans) et Cyrielle (10 ans). Copines dans la vie, elles le sont aussi dans le club qu'elles fréquentent, l'Etoile Gymnique Morsang-Viry (EGMV). Toutes quatre ont surtout une passion commune : le trampoline. Les 29 et 30 novembre derniers, elles ont participé à leurs premiers championnats de France par équipe (catégorie DN3) à Lons-le-Saunier, dans le Jura. Une belle aventure rendue possible grâce à leurs résultats en individuel, quelques mois plus tôt. « *En 50 ans de club, c'est la première fois qu'une équipe participe à cette compétition* », souligne ravi Philippe Nouillot, président et entraîneur de la « team ». Une première réussie. Les trois Morsainthoises et la Savignienne du groupe (Romane) sont ainsi arrivées dans le grand gymnase jurassien sans objectif particulier. Pour autant, « *c'était vraiment impressionnant*, explique Loona, *10 ans de trampoline. Tous les compétiteurs qui s'échauffaient en même temps, dont certains qui participent aux championnats du monde. Ça nous a tout de suite mis la pression.* » « *C'était trop bien, j'ai adoré* », poursuit Sarah qui, comme toutes ses camarades, a débuté la discipline dans son jardin.

Natta-Nouillot, qui a grandi au club et qui s'entraîne aujourd'hui à Rennes, avait elle aussi fait le déplacement dans le Jura. Une présence importante, qui prouve une fois encore la solidarité des plus chevronnées envers les plus jeunes.

« *Pendant toute la compétition, on a beaucoup écouté les grandes, qui nous ont donné plein de conseils* », explique Cyrielle du haut de ses 10 ans. Résultat : les quatre filles de l'EGMV ont bien failli créer la sensation, en terminant à seulement 0,05 point de la finale. Une pacotille à ce moment de la compétition. « *Nous étions venues pour nous amuser, renchérit Romane. Nous sommes contentes, même si c'est rageant de finir aussi prêt de la finale.* » Dommage.

Mais le résultat est là : après de nombreuses performances en individuel ces dernières années, l'EGMV a aligné une équipe sur les toiles nationales. À Morsang, le trampoline a le vent en poupe. Avec une cinquantaine de jeunes licenciés, dont une vingtaine inscrits en compétition, les performances s'enchaînent. Les quatre trampolinistes, elles, espèrent bien faire encore mieux l'an prochain. Ensemble. Le rendez-vous est déjà pris... ■

Aux portes de la finale

L'aînée, Romane, n'en était pas moins impressionnée. Après deux participations en individuel (dont une 5^e place en Fédérale Cadettes en 2009), elle découvrait les joies de la compétition nationale par équipe. « *J'aime le trampoline. C'est un sport accessible, complémentaire à la gym. Et les filles se soutiennent tout le temps.* » Vincente

Associations

CARTE DE COMBATTANT

La F.N.A.C.A. informe que l'attribution de la carte d'ancien combattant aux soldats ayant effectué un service de 120 jours minimum en A.F.N. sans interruption (avant le 2 juillet 1962) a pris effet au 1^{er} janvier 2014. Renseignements et inscriptions auprès de M. Gérard Rensch au 01 60 16 12 85.

ABTA

L'Association Bogso Terre d'Avenir tiendra son assemblée générale le **dimanche 9 février**, à 14h30 à la Maison de la Citoyenneté (62 avenue René-Cassin). À l'ordre du jour (non exhaustif) : temps forts 2013 (à Bogso, à Morsang avec la Semaine de la Solidarité Internationale...), projets 2014, etc.

TEMPS MÊLÉS

Quelques dates à retenir en février :
- **Lundis 10 et 17**, à 10h30 (Foyer de la Guérinière) : rencontre, projection, temps d'écriture et d'échange autour de l'œuvre vidéo de Cécile Paris : « Entournée ». En partenariat avec l'association Les Amis de l'Atelier et le fond d'art contemporain de l'Essonne.

- **Mardi 11 à 17h** (Café Curieux) : atelier contes, animé par N. Rameau et F. Guépin.
- **Vendredi 14 à 17h** (Café Curieux) : vernissage de l'exposition « Lignes intérieures », avec N. Pavlovsky (artiste).
- **Samedi 15 à 15h** (Café Curieux) : concert du groupe Hazelight (entrée libre).

La quinzaine sportive

RÉSULTATS

FOOTBALL

D2 (nat.) féminine

Val d'Orge - Nancy : 1-2

D3 (indép.) masculine

Epinay - MFC : 8-0

Angervilliers - MFC : 0-0

Vétérans

MFC - Limours : 0-1

+ 45 ans

Champcueil - MFC : 1-4

U17, 2^{ème} division

Massy - MFC : 1-1

U15, 1^{ère} division

Verrières-B. - MFC : 4-1

U15, 3^{ème} division

MFC - Quincy-S. : 2-0

HANDBALL

N2 masculine

Torcy - MFHB : 36-24

MFHB - Hazebrouck : 24-34

Exc. régionale féminine

Paris - SMFHB : 18-23

Soisy/SG - SMFHB : 24-14

VOLLEY-BALL

Seniors féminines C

Morsang - Juvisy : 3-0

Seniors masculins A

Epinay - Morsang : 3-2

TIR À L'ARC

Championnat départemental

(Wisous, 24-25 janvier)

> En individuel :

- Minimes H (arc classique) :

G. L'Héritier 1^{er}, T. Soulard 2^e.

- Juniors H (arc classique) :

S. Brian 1^{er}, R. Pierret 2^e.

- Bravo à A. Khetlal,

A. Bousquet, R. Gosse, G.

Quernec, A. Pierson et A. André

qui se sont eux aussi qualifiés

pour les phases finales. Et à

R. Gaben, J. Marques et C.

Chopard pour leur participation.

- Senior D (arc classique) :

É. Deveze 3^e.

- Vétéran D (arc classique) :

C. Burnier 1^{er}.

- Super Vétéran H (arc classique) :

A. Koob 2^e.

> Par équipe :

- Chez les femmes, l'équipe

É. Deveze, C. Maire, C. Burnier

et A. Pierson est championne

départementale.

- Chez les hommes, l'équipe

J. Perrot, A. Debrenne, C. Chollet

et Emmanuel Guilly termine 3^e.

MORSANG GR

Championnat de France individuel

(Belfort, 24-25 janvier)

- Fédérale benjamines : Chloé

Wagner 5^e.

- Fédérale cadettes : Camille

Lecellier 34^e.

RENDEZ-VOUS

FOOTBALL

D3 (indép.) masculine

MFC - St-Maurice, dimanche 9

à 15h30 (stade Léo-Lagrange)

D4 (indép.) masculine

MFC - Villebon, dimanche 16

à 15h (stade Léo-Lagrange)

+ 45 ans

MFC - Brunoy, dimanche 9

à 9h30 (stade Léo-Lagrange)

U17, 2^{ème} division

MFC - Val d'Yerres, dimanche 9

à 13h30 (stade Léo-Lagrange)

U15, 1^{ère} division

MFC - Brétigny, samedi 8 à 16h

(stade Léo-Lagrange)

HANDBALL

N2 masculine

MFHB - Ivry, samedi 8 à 21h

(gymnase Rousseau)

Exc. régionale féminine

SMFHB - Anthony, dimanche 9

à 16h15 (gymnase Rousseau).



AGENDA

VENDREDI 7 FÉVRIER : Concert-découverte, Musique des Andes trio sol Andino, à 20h30 à la Médiathèque Louis-Aragon. Réservation conseillée au 01 69 72 20 33.

SAMEDI 8 FÉVRIER : Week-end chanson française, avec « Les fouteurs de joie », à 20h30 dans les salons du Château. Tarifs 7€ et 5€.

DIMANCHE 9 FÉVRIER : Week-end chanson française, avec « Zik boum », à 15h dans les salons du Château. Tarifs : 2,5€ et 5€.

MARDI 11 FÉVRIER : Abcdaire « Y comme Yeats », à 20h au Café Curieux (2 bis rue Colas). En collaboration avec l'association Les Temps Mêlés. Entrée libre.

JEUDI 13 FÉVRIER : Permanence notaire, de 9h30 à 11h à la Maison de la Citoyenneté (sans rendez-vous).

DIMANCHE 16 FÉVRIER : « Battle de break dance », à 15 h au Théâtre de l'Arlequin.

MERCREDI 19 FÉVRIER : 1) Permanence des conjoints survivants, de 10h à 12h à la Maison de la Citoyenneté (sans rendez-vous). 2) Cycle de projection rencontre Ciné- junior « Wadjda », à 14h à la Médiathèque Louis-Aragon.

JEUDI 20 FÉVRIER : 1) permanence de l'avocat, de 9h à 11h à la Maison de la Citoyenneté (sur rendez-vous au 01 69 51 54 68). 2) Espace Handi-Citoyen : accueil des personnes en situation de handicap, de leurs proches et de toute personne intéressée par cette question, de 17h à 19h (sans rendez-vous) à la Maison de la Citoyenneté.

Retrouvez l'agenda en page d'accueil du site : www.morsang.fr

Autres permanences :

Assistants sociaux : Maison Départementale des Solidarités, 6 bis rue de Morsang à Savigny (tél. : 01 69 12 35 10).

C.A.F. (travailleur social) : tous les jeudis de 13h30 à 16h30 à la Maison de la Citoyenneté. Uniquement sur rendez-vous au 01 60 91 89 10.

C.E.P.F.I. : point écoute un jeudi sur deux, de 10h à 12h à la Maison de la Citoyenneté, uniquement sur rendez-vous au 01 69 51 54 68.

C.I.D.F.F. : permanence d'un juriste tous les mardis de 9h à 11h30, sans rendez-vous à la Maison de la Citoyenneté.

MRAP : à la Maison de la Citoyenneté, uniquement sur rendez-vous au 01 69 51 54 68.

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS

● **Mercredi 12 février** : Réunion du collectif Bien vivre sa retraite, à 9h au 26 square Jean-Morlet (quartier Wallon).

● **Jeudi 13 février** : « Cartier : le style et l'histoire », exposition au Grand Palais. Tarif (transport compris) : 24 €.

● **Jeudi 13 mars** : Après-midi dansant, goûter crêpes-karaoké, dès 14h à la salle Pablo-Neruda. Tarif : 5 €.

Service Retraités : 01 69 25 39 04 ou 06 61 36 56 04.

À votre service

■ VILLE DE MORSANG

www.morsang-sur-orge.fr

MAIRIE, Square Alexandre-Christophe.

Lundi, mardi et vendredi :

9h/12h et 13h30/18h.

Mercredi et samedi :

8h30/12h.

Jeudi : 9h/12h et 13h30/19h.

STANDARD : 01.69.25.39.00.

FAX : 01.60.16.99.98.

VOIRIE-ENVIRONNEMENT :

01.69.25.39.46.

URBANISME : 01.69.25.39.51.

POPULATION : 01.69.25.39.02.

SCOLAIRE : 01.69.25.39.05.

TEMPS-LOISIRS : 01.69.25.39.36.

RETRAITÉS/SANTÉ : 01.69.25.39.04

LOGEMENT : 01.69.25.39.06.

CCAS : 01.69.25.39.07.

COMMUNICATION : 01.69.25.39.08.

MAISON DE LA CITOYENNETÉ

ET DE LA VIE ASSOCIATIVE,

62, av. René-Cassin,

01.69.51.54.68.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT,

Cour du Château : 01.69.72.22.41.

SERVICE DES SPORTS,

Stade L.-Lagrange, route du Bois-

Pommier. 01.69.51.53.60.

AFFAIRES CULTURELLES,

Au Château, 01.69.72.20.30.

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON,

Au Château, 01.69.72.20.33.

ÉCOLES DE MUSIQUE, DE THÉÂTRE ET

D'ARTS PLASTIQUES : 01.69.72.20.34.

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE,

32 rue Jean-Raynal. 01.69.04.09.02.

PIJ : 01.69.04.85.66.

CYBER-ESPACE : 01.69.51.30.38.

TREMPLIN : 01.69.72.20.39.

■ COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

www.agglo-valdorge.fr

STANDARD : 01.69.72.18.00.

ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE, DEFENSE

INCENDIE : 0 800 231 291.

COLLECTE SÉLECTIVE,

ENCOMBRANTS : 0 800 293 991.

VIE ÉCONOMIQUE : 01.69.72.12.26.

DÉPLACEMENTS-TRANSPORTS PUBLICS :

01.69.72.18.31.



Directrice de la publication : Marjolaine Rauze
Comité de Rédaction : Thierry Doulaud -
Annick Rousseau - Corinne Binesti - Jean-Philippe
Quillet-Vilette. **Photos** : Stephen Creuzot.
PAO : Imprimerie municipale
Impression : LVRI

